

VENTES A L'ENCAN

Par KERNAGHAN & CORDILL
ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
Des bons terrains à bâtir pour spéculer ou pour placer son argent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,281 — Division D — Par LEONARD STERN, Encanteur, il sera vendu en vente publique le JEUDI, 4 septembre 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 18 juillet 1913 par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la sus-dite cour, la propriété ci-après décrite à savoir: Quatorze terrains, situés dans le Troisième District de cette ville, et plus particulièrement le faubourg Washington, dans l'Etat No. 866, ancien No. 39, borné par les rues Plety, Louise, Josephine, maintenant Prieur, et par la rue Solle (maintenant N. Roman) sur le plan original de E. M. Ajou d'Hémecourt, 17 janvier 1866, déposé dans le livre des plans No. 1 d'octave de Armas, ancien notaire, pour cette paroisse, et désigné sur le dit plan par les nos. un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix sept, dix huit et dix neuf, situés chacun sur un terrain mesurant chacun trente et un (31) pieds de face sur la rue Louise, par cent quinze (15) pieds, sur une profondeur de quatre (4) lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les terrains Nos. dix et onze, s'étendant l'un à l'autre et mesurant chacun trente et un (31) pieds de face sur la dite rue Louise par cent quinze (15) pieds, sur une profondeur de quatre (4) lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le dit lot No. onze formant le coin des rues Louise et Solle (maintenant N. Roman) et les terrains Nos. douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix sept, dix huit et dix neuf, situés chacun sur un terrain mesurant chacun trente et un (31) pieds de face sur la rue Plety par cent quinze (15) pieds, sur une profondeur de quatre (4) lignes, entre lignes égales et parallèles. Le dit lot No. douze formant le coin des rues Louise et Solle (maintenant N. Roman).

Par DANZIGER & TESSIER
ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente en partage.
Mme Isabella Gary, épouse de C. T. Hermann, vs. Mme Georgiana Gary, épouse de Charles Gary.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,217 — Par DANZIGER & TESSIER, C. T. Hermann vs. Mme Georgiana Gary, épouse de Charles Gary. Vente en partage. Mme Isabella Gary, épouse de C. T. Hermann, vs. Mme Georgiana Gary, épouse de Charles Gary.

VENTES PAR LE SHERIFF
ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une propriété amélorée et de valeur du Premier District, qui forme le coin des rues Poydras et Galvez (dans l'Etat des rues Johnson et Perdido).

Par LEONARD L. STERN
ANNONCE JUDICIAIRE.
In re minors Joe Gaugloff, et al.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,282 — Division D — Par LEONARD STERN, Encanteur, il sera vendu en vente publique le JEUDI, 4 septembre 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 18 juillet 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite à savoir: Un certain lot de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et qui appartient en totalité au Quatrième District de cette ville dans l'Etat No. 866, ancien No. 39, borné par les rues Ammonition, Philippe, maintenant Prieur, et par la rue Solle (maintenant N. Roman) sur le plan original de E. M. Ajou d'Hémecourt, 17 janvier 1866, déposé dans le livre des plans No. 1 d'octave de Armas, ancien notaire, pour cette paroisse, et désigné sur le dit plan par les nos. un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix sept, dix huit et dix neuf, situés chacun sur un terrain mesurant chacun trente et un (31) pieds de face sur la rue Louise, par cent quinze (15) pieds, sur une profondeur de quatre (4) lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les terrains Nos. dix et onze, s'étendant l'un à l'autre et mesurant chacun trente et un (31) pieds de face sur la dite rue Louise par cent quinze (15) pieds, sur une profondeur de quatre (4) lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le dit lot No. onze formant le coin des rues Louise et Solle (maintenant N. Roman) et les terrains Nos. douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix sept, dix huit et dix neuf, situés chacun sur un terrain mesurant chacun trente et un (31) pieds de face sur la rue Plety par cent quinze (15) pieds, sur une profondeur de quatre (4) lignes, entre lignes égales et parallèles. Le dit lot No. douze formant le coin des rues Louise et Solle (maintenant N. Roman).

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE.
ANNONCE JUDICIAIRE.
EFFETS MOBILIERS
Succession de Joseph Courtade et épouse

VENTES A L'ENCAN

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE.
ANNONCE JUDICIAIRE.
EFFETS MOBILIERS
Succession de Joseph Courtade et épouse

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE SIMPLE
1240 RUE DAUPHINE, COIN BARRACKS
LE JEUDI 4 SEPTEMBRE, 1913 A MIDI

ANNONCE JUDICIAIRE.
JOLI COTTAGE SIMPLE
1023 RUE DESIRE
Entre les rues Remparts et St. Claude
Le Jeudi 28 Aout, 1913 à midi

ANNONCE JUDICIAIRE.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,217 — Par DANZIGER & TESSIER, C. T. Hermann vs. Mme Georgiana Gary, épouse de Charles Gary. Vente en partage. Mme Isabella Gary, épouse de C. T. Hermann, vs. Mme Georgiana Gary, épouse de Charles Gary.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Par LIONEL M. RICAU.
Le cottage double agréable, No. 233-235 avenue St. Maurice, coin de la rue Bienvenue, sur deux lots de terre, mesurant chacun deux lots sur la rue Bienvenue.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Par N. J. CLESI.
Le cottage moderne double, No. 531-532 rue Plety, contenant chambres d'un étage et deux chambres de l'autre.

ANNONCE JUDICIAIRE.
PAR ALBERT PAUL
Cottage simple, No. 551 rue Bourgogne, entre les rues Flood et Andy.

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE SIMPLE
1240 RUE DAUPHINE, COIN BARRACKS
LE JEUDI 4 SEPTEMBRE, 1913 A MIDI

ANNONCE JUDICIAIRE.
JOLI COTTAGE SIMPLE
1023 RUE DESIRE
Entre les rues Remparts et St. Claude
Le Jeudi 28 Aout, 1913 à midi

ANNONCE JUDICIAIRE.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,217 — Par DANZIGER & TESSIER, C. T. Hermann vs. Mme Georgiana Gary, épouse de Charles Gary. Vente en partage. Mme Isabella Gary, épouse de C. T. Hermann, vs. Mme Georgiana Gary, épouse de Charles Gary.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Par LIONEL M. RICAU.
Le cottage double agréable, No. 233-235 avenue St. Maurice, coin de la rue Bienvenue, sur deux lots de terre, mesurant chacun deux lots sur la rue Bienvenue.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Par N. J. CLESI.
Le cottage moderne double, No. 531-532 rue Plety, contenant chambres d'un étage et deux chambres de l'autre.

ANNONCE JUDICIAIRE.
PAR ALBERT PAUL
Cottage simple, No. 551 rue Bourgogne, entre les rues Flood et Andy.

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE SIMPLE
1240 RUE DAUPHINE, COIN BARRACKS
LE JEUDI 4 SEPTEMBRE, 1913 A MIDI

ANNONCE JUDICIAIRE.
JOLI COTTAGE SIMPLE
1023 RUE DESIRE
Entre les rues Remparts et St. Claude
Le Jeudi 28 Aout, 1913 à midi

ANNONCE JUDICIAIRE.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,217 — Par DANZIGER & TESSIER, C. T. Hermann vs. Mme Georgiana Gary, épouse de Charles Gary. Vente en partage. Mme Isabella Gary, épouse de C. T. Hermann, vs. Mme Georgiana Gary, épouse de Charles Gary.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Par LIONEL M. RICAU.
Le cottage double agréable, No. 233-235 avenue St. Maurice, coin de la rue Bienvenue, sur deux lots de terre, mesurant chacun deux lots sur la rue Bienvenue.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Par N. J. CLESI.
Le cottage moderne double, No. 531-532 rue Plety, contenant chambres d'un étage et deux chambres de l'autre.

ANNONCE JUDICIAIRE.
PAR ALBERT PAUL
Cottage simple, No. 551 rue Bourgogne, entre les rues Flood et Andy.

Blowing Rock GREEN PARK HOTEL. Au sommet de la Montagne Blue Ridge, 4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER. La température la plus élevée en tout est de 74 degrés.

GREEN PARK HOTEL. SOIREE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A GREEN PARK HOTEL. GREEN PARK, N.J.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO DESECHINDEZ AU HYDE PARK HOTEL A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds. PRIX MODERES.

The Allenburys' Foods. MOTHER AND CHILD. Une Bonne Partance dans la Vie. Les Allenburys' Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache assimilable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods. NOURRITURE No 1. NOURRITURE No 2. NOURRITURE No 3. ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

TRADE MARK DESIGNS. Scientific American. MUNN & Co., 211 N. 3rd St., New York.

AVIS DE SUCCESSIONS
Succession de Sarah Johnson, veuve de Jesse Johnson.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,707 — Division C — Attendu que Kate Myers, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir la présente notification dans la succession de Sarah Johnson, veuve de Jesse Johnson, décedée, le vis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. LOYS CHARBONNET, Avocat. Juillet—30aout—3.

AVIS DE SUCCESSIONS
Succession de Marshall J. Wellborn.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,827 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Annie B. Wellborn ou ses représentants, dans la dite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. DENEGRE, BLAIR & HENRY H. CHAFEE, Avocats. Juillet—30aout—4.

AVIS AUX CREANCIERS
Willfred L. Mittenberger vs. Consumers Household Supply Company.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 90,919 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte provisoire présenté par A. B. Wheeler, Jr., receveur dans cette affaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. DENEGRE, BLAIR & HENRY H. CHAFEE, Avocats. aout—1,3.